

Programme de formation

Réductions et crédits d'impôt

OBJECTIF

Certaines dépenses sont éligibles à un crédit ou une réduction d'impôt, que l'on soit particulier ou entreprise.

Quelles sont-elles ?

Quelle différence entre réduction et crédit d'impôt ?

Comment les calculer ?

Comment les déclarer ?

Cette formation vous permet de :

- ✓ Identifier les réductions et crédits d'impôts concernant les entreprises et les particuliers
- ✓ Déterminer leurs fonctionnements, modalités d'application et imputations

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé

PROGRAMME

Fonctionnement, modalités d'application et imputations des réductions et crédit d'impôt dont les entreprises peuvent bénéficier

Pour les frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion ou une association agréée pour l'apprentissage et la formation du chef d'entreprise
Autres crédits et réductions : recherche, métiers d'art, intéressement, audiovisuel, musique, famille, mécénat...

Fonctionnement, modalités d'application et imputations des réductions et crédit d'impôt dont les particuliers peuvent bénéficier

Pour la souscription au capital des PME

Pour les investissements immobiliers

Autres crédits et réductions : aide à la personne, emploi à domicile, enfants, développement durable...

Contrôle de cohérence de l'OGA

INTERVENANT

Frédéric Tramus,

Expert-comptable, commissaire aux comptes

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices. Un support est projeté lors de la formation. Un livret pédagogique est remis aux participant au début de la formation.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le début de la session.

Mardi 9 décembre

De 14h à 17h30

Durée : 3h 30

Classe virtuelle, à distance

Micro et caméra obligatoires

20 personnes

maximum

Tous professionnels

Adhérent

Inclus

Autres publics

150 € HT – 180 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85